

# Or, actions, immobilier : les conseils d'un spécialiste

Trois questions à....



**Philippe Crevel.**  
Secrétaire  
général  
du Cercle  
des épargnants.

## Que faut-il faire quand on possède des actions ?

Il faut garder son sang-froid et ne pas vendre pour vendre. Mais si vous possédez des actions qui n'ont jamais pris de valeur, dans des secteurs peu porteurs, c'est le moment de s'en débarrasser. Pour ceux qui ont de l'argent, mon conseil est de prendre des actions dans des secteurs porteurs (agroalimentaire, transports, BTP), en particulier dans des grandes entreprises présentes dans les pays émergents, et d'attendre le rebond. Un principe à ne pas oublier quand on a des actions : il faut se fixer un objectif de

croissance. Quand on a gagné 10 ou 20 %, il faut vendre.

## Et en dehors des placements boursiers ?

Faut-il acheter de l'or dont le cours est très haut (1 827 dollars hier) ? Si vous en avez, vendez, prenez vos bénéfices. Sinon, il faut être vigilant car c'est un produit très spéculatif. En cas de retournement, le cours peut chuter très vite et l'or ne donne ni intérêts ni dividendes... Ça peut encore augmenter, l'or n'a pas encore atteint son sommet de 1980 de 2 400 dollars l'once. Mais pendant vingt-cinq ans, l'once est restée autour de 800 dollars...

## Et l'immobilier ?

Le rendement locatif est faible, entre 1 et 1,5 %, inférieur au Livret A et fortement fiscalisé. Ce n'est pas le placement refuge : en 1992, l'immobilier avait chuté de 50 %. Les prix ont beaucoup augmenté depuis deux ans et semblent se tasser... Mais la demande reste importante et le manque des logements tire les prix vers le haut.

En termes de placements, ce n'est pas fortement rémunérateur et, vu les tickets d'entrée, il faut faire attention.

Recueilli par M.D.